



## **COMMUNIQUÉ**

# **Le CN annonce une nouvelle offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités et une augmentation de 5 % de son dividende**

**MONTRÉAL, le 30 janvier 2025** – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration a approuvé une augmentation de 5 % de son dividende de 2025 sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie ainsi que le rachat d'actions dans le cadre d'une nouvelle offre publique dans le cours normal des activités (l'offre).

« Nous sommes confiants dans la résilience et la solidité financière du CN tout au long des cycles économiques. Nous sommes heureux de continuer à maintenir notre historique d'amélioration des rendements pour les actionnaires grâce aux rachats d'actions et à la croissance ininterrompue des dividendes. Avec l'annonce d'aujourd'hui, CN a déclaré des augmentations de son dividende en espèces 29 fois consécutives. »

– Ghislain Houle, vice-président exécutif et chef de la direction financière, CN

L'offre permet de racheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale de 20 millions d'actions ordinaires, soit 3,18% des 628 224 299 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie en date du 23 janvier 2025. À cette date, 627 856 196 actions ordinaires non détenues par des initiés étaient émises et en circulation. Le CN continue de poursuivre l'atteinte de son objectif d'un ratio dette/BAlIA rajusté de 2,5x. <sup>1)</sup>

L'offre, débutant le 4 février 2025 et se terminant le 3 février 2026, sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique ajustés au cours du marché au moment du rachat par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou d'autres systèmes de négociation parallèles remplissant les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions. Les rachats pourraient aussi être réalisés par l'entremise de programmes d'instruments dérivés, de transactions de rachat d'actions accéléré ou d'autres méthodes d'acquisition d'actions, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et liées au marché boursier requises et aux conditions et aux moments qui seront permis par les lois applicables.

Les décisions concernant le moment et l'importance des rachats futurs d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre sont à la discrétion de la direction et reposent sur divers facteurs, notamment les conditions du marché. La nouvelle offre a été approuvée aujourd'hui par la Bourse de Toronto. En vertu des règles de la Bourse de Toronto, le CN peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 290 084 actions ordinaires par l'entremise des services de la Bourse de Toronto dans le cadre de l'offre.

Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du CN annoncée en janvier 2024 pour le rachat d'une tranche maximale de 32 millions d'actions ordinaires expire le 31 janvier 2025. À la clôture du marché le 23 janvier 2025, le CN avait racheté 13 940 250 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 168,00 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et remis 2 342 M\$ CA à ses actionnaires. Les rachats ont été effectués par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et d'autres systèmes de négociation parallèles.

Le Conseil d'administration du CN a aussi approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le premier trimestre de 2025. Un dividende trimestriel de quatre-vingt-huit cents et trois quarts (0,8875 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 31 mars 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2025.

### **1) Mesures de calcul non conformes aux PCGR**

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise également des mesures de calcul non conformes aux PCGR dans le présent communiqué, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les perspectives financières relatives à l'objectif du ratio dette/BALIA rajusté du CN excluent certains rajustements qui devraient être comparables à ceux apportés au cours d'exercices précédents. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces rajustements sur le ratio dette/BALIA rajusté, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour son objectif d'un ratio dette/BALIA rajusté.

### **Énoncés prospectifs du CN**

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables. Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

### **À propos du CN**

Le CN propulse l'économie en acheminant annuellement en toute sécurité plus de 300 millions de tonnes de ressources naturelles, de produits manufacturés et de produits finis partout en Amérique du Nord pour ses clients. Grâce à son réseau ferroviaire de près de 20 000 milles et à ses services de transport connexes, le CN relie les côtes est et ouest du Canada au *Midwest* des États-Unis et au golfe du Mexique, contribuant au commerce durable et à la prospérité des collectivités qu'il dessert depuis 1919.

**Sources:**

**Médias**

Ashley Michnowski  
Directrice principale  
Relations avec les médias  
438 596-4329  
[media@cn.ca](mailto:media@cn.ca)

**Communauté d'investissement**

Stacy Alderson  
Vice-présidente adjointe  
Relations avec les investisseurs  
514 399-0052  
[investor.relations@cn.ca](mailto:investor.relations@cn.ca)